PHILÉAS
ARCHITECTURE

TAU - Mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau

2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims

DCE 2



MAITRISE D'OUVRAGE Centre des monuments nationaux T : 01 53 40 40 84 damien.delescluse@monuments-nationaux.fr	**BUREAU DE CONTROLE** DEKRA T : 06 46 46 39 13 Stephane.vaucherot@dekra.com	**CSPS** DEKRA T : 06 24 38 45 24 Hubert.meunier@dekra.com	**OPC** DIRECT&ORG T : 01 58 66 64 16 m.kamaleu@directetorg-go.fr s.saunier@directetorg-go.fr		
ARCHITECTE ATELIER PHILEAS T : 01 53 33 24 40 phileas@atelier-phileas.com	**SCENOGRAPHE** CASSON MANN T : 06 11 81 07 68 laure.c@cassonmann.com	**CONCEPTEUR GRAPHISME** PRALINE T : 0044 20 7254 0759 praline@designbypraline.com	**CONCEPTEUR LUMIERE** ATELIER H.AUDIBERT T : 01 43 67 33 77 contact@atelierherveaudibert.com	**BET** TPF INGENIERIE T : 03 26 77 61 79 v.legret@tpfi.fr	**BET** ADEQUAT INGENIERIE T : 06 07 71 81 80 Adequat-eb@wanadoo.fr
CONCEPTEUR AUDIOVISUEL RC AUDIO T : 06 75 49 61 20 rcaudiovisuel@orange.fr					

Emetteur	Echelle	Date	Indice
PHILEAS	SO	29/09/2023	00

Projet Phase Cat. N°	Nom
TAU-DCE2-TEC-4b2	Lot N°04B-2 MENUISERIES INTERIEURES

SOMMAIRE

1 GENERALITES 2
1.1 Préambule 2
1.2 Qualité des matériaux 3
1.3 Préconisations de mise en oeuvre 5
1.4 Limites de prestations 5

2 BLOCS-PORTES 6
2.1 Blocs-porte à 1 vantail 8
2.1.1 Sans exigences 8
2.1.1.1 Porte intérieure plein cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010c 8
2.1.1.2 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010d 8
2.1.1.3 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.014a 9
2.1.1.4 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.015b 10
2.1.1.5 Porte intérieure pleine - Dim: 1.00 x 2.07m ht - Ci.008a 10
2.1.1.6 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008b 11
2.1.1.7 Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008c 12
2.1.1.8 Porte intérieure pleine sous tenture - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.112a 12
2.1.1.9 Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105b 13
2.1.1.10 Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105c 13
2.1.2 E30 - PF 1/2H 14
2.1.3 EI30 - CF 1/2H 14
2.1.3.1 Porte intérieure CF 1/2h cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.013a 14
2.1.3.2 Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020b 15
2.1.3.3 Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020c 15
2.1.3.4 Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 0.70 x 2.10m ht - Si.113c 16
2.1.3.5 Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105d 16
2.1.4 EI60 - CF 1H 17
2.1.4.1 Porte intérieure CF 1h - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.007b 17
2.1.5 Bloc-porte à 2 vantaux 18

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES 18
3.1 Façade gaine technique 18

4 PARQUET 18
4.1 Support et sous-couche 18
4.1.1 Sous-couche acoustique 18
4.2 Parquet chêne 19
4.2.1 Habillage rampe en parquet 19
4.2.2 Habillage des marches et contremarches 19

5 CLOISONS SPECIFIQUES 20
5.1 Cloison de sanitaires 20

6 OCCULTATIONS 21

6.1 Voilage M2 21

7 OUVRAGES DIVERS 21

7.1 Plinthes 21

7.1.1 Plinthes bois massif 21

7.2 Protection murale 21

7.2.1 Protection murale type Acrovyn / Dim: 120cm ht 21

7.3 Accessoires 22

7.3.1 Patères simples 22

7.3.2 Patères doubles 22

7.3.3 Patères quintuples 23

7.3.4 Miroirs des sanitaires 23

7.3.5 Butée de porte 23

1 GENERALITES

1.1 *Préambule*

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux de menuiseries intérieures de la zone 2 pour la réalisation de l'aménagement intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau au 2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims.

La présente maitrise d'œuvre dite de « scénographie » sera nommée « MOE SCENO ».

La MOE SCENO est également composée de plusieurs intervenants :

- ATELIER PHILEAS (Architecte MOE SCENO),
- CASSON MANN (Scénographe MOE SCENO),

o ATELIER HERVE AUDIBERT (AHA – Eclairagiste associé à la scénographie gérant le lot SC02 ECLAIRAGE SCENOGRAPHIQUE),

o RC AUDIOVISUEL (Richard Cailleux Audiovisuel pour la partie audiovisuelle associée à la scénographie gérant le lot SC03 AUDIOVISUEL),

o PRALINE (Signalétique gérant le lot SC04 SIGNALETIQUE),

- BET TPF (Bureau d'étude général pour la MOE SCENO gérant le lot 08B ELEC et 09B CVC/PB),

Une autre maitrise d'œuvre, représentée par l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) est également présente dans le cadre du projet. Cette maitrise sera dite « MOE ACMH » dans la suite du présent document. Cette MOE ACMH s'est également associée d'un bureau d'étude technique pour sa partie représentée par la société PARICA.

Le maitre d'ouvrage « Centre des Monuments nationaux » est désigné dans la suite du présent document par : MOA CMN.

Le principe général de répartition des maitrises d'œuvres peut être résumé ainsi, la « coque brute » du bâtiment restaurée, équipée en matière de sécurité incendie, du sureté intrusion et de fluides et complétée des éléments de structure manquants ou à renforcer reste sous la responsabilité de la MOE ACMH. De façon à ce que les aménagements intérieurs fonctionnels et scénographiques, y compris tous cloisonnements et doublages non structurels reste sous la responsabilité de la MOE SCENO. La conception et la distribution des installations CFO (armoire électrique d'une manière générale et distribution), de sécurité (SSI, Eclairage de sécurité) et de sureté (contrôle d'accès, vidéosurveillance, alarme intrusion) reste à la charge de la MOE ACMH.

Les travaux à ce stade du projet concernent :

- Au R-1, les travaux de réaménagement du parcours permanent (salles d'exposition 15 et 16)
- Au RDC, les travaux de réaménagement :

o Des locaux associés au parcours permanent : salle 17, 18 et 19 + locaux associés au circuit de visite (Accueil, salon de thé, locaux annexes, etc.),

o De l'atelier pédagogique et du bloc sanitaire, le reste étant à la charge de la MOE ACMH

- Au R+1, les travaux de réaménagement du parcours permanent (salles d'exposition 01 à 14, hors salle 10)

Les prescriptions générales communes à tous les corps d'état font l'objet du CCTC Lot N°00.

1.2 *Qualité des matériaux*

Fournitures et matériaux

Les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et spécifications suivantes :

Bois :

Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.

Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.

Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'OEuvre et le bureau de contrôle.

La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.

Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.

L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.

Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.

Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).

Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents.

Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.

Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.

En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).

Fers et aciers :

Les articles de ferrage et de quincaillerie devront répondre aux normes les concernant, cette conformité aux normes devra être matérialisée par la marque NF – SNFQ poinçonnée par le fabricant

Les serrures devront répondre aux normes visées ci-avant, et porter la marque NF – SNFQ – A2P 1 étoile.

Visseries et petits accessoires :

Ces fournitures devront répondre aux normes les concernant. Les visseries et autres seront toujours, selon leur usage, en alliage léger, ou en acier cadmié ou inoxydable.

Joints et garnitures souples :

L'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des joints titulaires du label SNJF

Accessoires de manœuvre – clés - combinaisons

L'entrepreneur du présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clés. Nombre de clés à fournir pour toutes les serrures :

Il aura, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 4 clés + la carte de reproduction.

Pose – Mise en jeu et réception des supports

Pose :

La pose des menuiseries à l'exception des portes intérieures de distribution sur les cloisons créées, est explicitement prévue dans le cadre du présent lot.

Le titulaire du présent lot ne pourra se soustraire à la pose des menuiseries que sur spécifications du présent CCTP.

Mise en jeu :

La mise en jeu est dans tous les cas explicitement prévue dans le cadre du présent lot.

Réception des supports :
L'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception des supports devant recevoir la pose des menuiseries. Si l'entrepreneur titulaire du présent ne doit pas la pose des menuiseries, il sera exempt de la réception des supports et ne pourra en aucun cas être tenu responsable.
Cette réception sera faite en présence du Maître d'œuvre, de l'entrepreneur ayant réalisé les supports et de l'entrepreneur du présent lot et fera l'objet d'un procès verbal.
Protection contre la corrosion
Ouvrages en alliage léger
Selon les spécifications ci-après au présent CCTP, la protection contre la corrosion sera traitée par Laquage industriel répondant à la norme NF A50 – 452 ;
Revêtement par laque thermodurcissante label Qualicoat, accompagné d'une garantie de bonne tenue de 10 ans pour le blanc et de 5 ans pour les autres coloris.
Accessoires en métal
Selon le cas ils seront traités contre la corrosion par peinture antirouille en résines époxy plus poudre de zinc épaisseur 40 microns après décapage degré de soin : 2,5
Ouvrages en métal ferreux
Ils seront impérativement traités contre la corrosion par galvanisation à chaud en atelier ou en usine, répondant à la norme NF A 91-121.
Revêtement minimal Z 350.
Contacts interdits
Il est rappelé ici l'article correspondant du DTU concernant les contacts interdits entre l'aluminium et divers matériaux et les solutions à adopter pour empêcher ces contacts.
Protection contre l'incendie
Pour l'ensemble des ouvrages :
L'entreprise devra assurer le degré Pare Flamme ou Coupe-Feu, de stabilité (R), d'étanchéité aux gaz (E) et d'isolation thermique (I) selon les normes européennes, selon les spécifications du règlement incendie, en fonction des spécificités des locaux. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.
Affaiblissement acoustique
Pour l'ensemble des ouvrages
Selon les spécifications de la Réglementation Acoustique et des arrêtés faisant références à la date de la réponse de l'entreprise. L'entreprise devra s'assurer que sa réponse au présent appel d'offre prend en compte ces prescriptions et cela, prioritairement aux descriptions du présent CCTP.
Généralités
Lorsque l'huisserie est en bois, les dormants recevront un couvre joint en framiré 40 x 5 mm angles vifs, pointés par pointes « sans têtes ».
Labels et qualités
Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois utilisés, ainsi que des matériaux dérivés du bois, tels que contreplaqué, panneaux de fibre, panneaux de particules, doivent être conformes aux dispositions des normes N.F.
Tous les autres matériaux entrant dans la fabrication des menuiseries doivent également être conformes aux normes.
Si les menuiseries comportent la mise en œuvre de certains matériaux non normalisés, l'entrepreneur devra, préalablement, les faire agréer par le Maître d'OEuvre et le bureau de contrôle.
La quincaillerie sera de première qualité et devra être estampillée SNFQ. Un échantillon de chaque pièce sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage, du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.
Obligations de l'entreprise
Tous les bois employés et spécialement les résineux, devront être traités par trempage en usine, par des produits insecticides et fongicides. L'entrepreneur fournira un certificat de traitement des bois.
L'entrepreneur du présent lot devra également, l'application d'une couche de peinture antirouille sur les parties métalliques, y compris quincailleries et ferrures.
Avant tout commencement d'exécution, l'entreprise devra s'assurer sur place des cotes réelles du gros œuvre et de la plâtrerie, et de leur conformité avec les indications des plans et détails du projet.

Sont compris dans le présent lot, les habillages intérieurs après pose et raccords d'enduits, tous ouvrages nécessaires à une bonne finition de l'ensemble (couvre-joints, champs plats, quart de ronds, etc.).
Les trous, scellements, rebouchages et fixations des ouvrages de menuiseries sont entièrement à la charge de l'entrepreneur du présent lot qui devra tous les raccordements de ses ouvrages sur tous les autres ouvrages adjacents.
Les fixations seront conformes à l'article 3.112 du D.T.U. 37.1.
Les protections des joints seront enlevées par l'entreprise titulaire du présent lot, une fois les travaux de peinture terminés.
En fin de chantier, l'entrepreneur devra la révision complète de tous les ouvrages de menuiseries, le graissage de toutes les parties mobiles, la mise en jeu, le remplacement éventuel de quincaillerie ou éléments défectueux. Les travaux accessoires nécessités par cette intervention seront à la charge du présent lot (raccords de peinture en particulier).
Plans d'exécution des détails
L'entrepreneur du présent lot devra établir dans un délai d'un mois, à compter de la date de l'Ordre de Service de commencer les travaux, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des menuiseries et à leur pose. Ces documents devront recevoir l'approbation du Maître d'OEuvre et du bureau de contrôle.
Il donnera également, les éventuelles réservations qui lui seront nécessaires, aux entrepreneurs concernés.
Liaison avec les autres corps d'état
Dès le début du chantier et avant établissement de ses plans d'exécution et de détails, l'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entrepreneurs des autres lots afin de prendre connaissance des différents problèmes ayant une interférence sur ses propres prestations, tels que : étanchéité, calfeutrement des menuiseries, feuillures, tapées.
Protection sur chantier
Les ouvrages livrés sur chantier devront être stockés à l'abri des intempéries. Les menuiseries, une fois mises en place, devront être protégées par l'entrepreneur, qui restera responsable des dégradations et salissures diverses qui pourraient se produire, ainsi que des bris de verre.
Préparation des fonds et sujétion de mise en œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1. Pour tous les supports, l'entreprise devra réviser la couche d'impression et appliquera les peintures de finition adaptées aux impressions.

1.3 *Préconisations de mise en œuvre*

L'ensemble des travaux prévus au présent projet seront réalisés et mis en œuvre selon les normes AFNOR, les documents techniques unifiés publiés par le C.S.T.B., les directives communes de l'Union Européenne et les règles de l'art requises, par des entreprises classées et qualifiées par l'O.P.Q.C.B (ou équivalentes), dont en particulier :
Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques normes, règlements et textes en vigueur à la date de la signature du marché et notamment les suivants :

* D.T.U. N° 36.1 - Menuiseries bois - Cahier des Clauses Techniques,
Cahier des Clauses Spéciales,
* D.T.U. N° 34.1 - Ouvrages de fermetures pour baies
* D.T.U. N° 9 - Vitrerie
* Annexe commune aux D.T.U. N° 36.1 - 37.1 - Erratum.
* NFP 01.005 - 01.101 - 10.402 - 20.301 - 20.511 à 20.514 et 551
* NFP 21.202 Règles d'utilisation du bois dans la construction
* NFP 21.203 - NFP 23.300 - 23.302 ... 23.304 - 23.444
* NFP 26.101 - 26.301 - 26.304 - 26.401 - 26.403 - 26.404 - 26.405 - 26.409 à 26.412 - 26.414 - 26.415.
* NFB 54.161

1.4 *Limites de prestations*

Les travaux de menuiseries comportent dans tous les cas :

- Les études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.
- La fourniture, le transport à pied d'œuvre et le stockage des ouvrages, en prenant toutes précautions les dégradations risquant d'affecter la résistance à la corrosion des matériaux constitutifs et la détérioration et le bris de vitrages.
- La pose des ouvrages.
- La fourniture et la pose des quincailleries, des systèmes de manoeuvre, d'équilibrage, de suspension, de guidage, de condamnation, de verrouillage de sécurité, comme défini dans la norme NF P 24-301.

- La fourniture et la pose des pattes de scellement ou organes de fixation sur les fenêtres.
- La fourniture et la pose des chevilles, douilles auto foreuses et autres systèmes de fixation non incorporés au gros œuvre, ainsi que cales ou vérins.
- La fourniture des dispositifs de fixation (rails, douilles, taquets…), lorsque ceux-ci doivent être incorporés au gros œuvre.
- La fourniture et la pose des boulons, vis ou goujons dans les trous réservés à cet effet dans l'ossature métallique.
- L'aménagement des feuillures pour vitrage pour les rendre compatibles avec les prescriptions du DTU n° 39.4 « Miroiterie » (chevilles garde-verre, parcloses, feuillures en U, ...).
- La vérification, avant vitrage, de l'équerrage des cadres et de leur planimétrie, des jeux entre dormants et ouvrants et du fonctionnement des organes de condamnation et de sécurité, ainsi que le contrôle des points d'articulation et de rotation, et leur graissage éventuel.
- Le contrôle, après vitrage, du maintien des jeux et le réglage.
- L'enlèvement de tous déchets, débris et emballages provenant des travaux - La vérification générale du bon fonctionnement des ouvrages avant réception, soit par tranche, soit globalement.

Ne font pas partie des travaux :

- Le tracé des traits des niveaux, la matérialisation des aplombs des baies et des nus finis extérieur et intérieur.
- Le dégagement et le nettoyage des locaux et des baies en vue de la répartition et de la pose.
- Les rectifications du gros œuvre lorsque celui-ci ne permet pas de respecter les tolérances de pose fixées à l'article 4.4.1 du Cahier des Clauses Techniques.

Coordination avec les autres corps d'état

Pendant la phase de préparation des ouvrages chaque entreprise devra remettre au maître d'œuvre ses plans de réservations.

Passé ce délai l'établissement de réservation sera à la charge de l'entreprise qui les demandera.

Si la réalisation de ces réservations entraîne un retard, une pénalité telle que prévue par la loi NFP 03-001 sera appliquée à l'entreprise les demandant.

Le titulaire du lot Gros œuvre réalisera les percements dans les éléments en béton armé ou dans les éléments pierre. Dans les parois de toute autre nature chaque entreprise réalisera ses percements.

L'entreprise fournira les huisseries au titulaire du lot Cloisons pour incorporation dans les cloisons de type plaque de plâtre sur ossature métallique.

2 BLOCS-PORTES

Blocs Portes

Les blocs portes seront de type bois à âme pleine, isophonique, et recevant une finition définie aux tableau des portes et en cohérence avec la MOE ACMH.

Toutes les huisseries sont en bois. Sauf indication contraire des descriptions particulières ci-après.

Dans le cas de Bloc-portes Coupe-feu ou Pare-flamme, les huisseries, impostes et oculus seront traitées en conséquence pour obtenir un degré CF ou PF identique aux portes. Il sera demandé un PV attestant de la caractéristique coupe-feu ou pare-flamme de la menuiserie.

Les blocs portes DAS devront être admis à la marque NF

Huisseries bois

Nota : toutes les huisseries seront du type bois sauf indications contraires dans les descriptions particulières ci-après

· Profil normalisé pour cloison ou mur en aggloméré de béton,
· une feuillure de 18 mm de profondeur et 42 mm de largeur,
· une gorge de 10 x 10 mm sur chaque montant pour le passage des gaines électriques,
· par vantail, 3 paumelles mixtes à visser, partie femelle réversible, livrée séparément avec bouchon plastique monté suivant sens d'utilisation,
· 2 tampons élastiques à coller,

· pour les portes à un vantail, 1 empennage pour serrure avec carter de protection vissé,
· 6 à 8 pattes à scellement à visser,
· suivant l'épaisseur des murs et cloisons, 1 ou 2 barres d'écartement,
· pattes à scellement ou pattes pour fixation par pistoscellement en pied.
· les joints néoprène pour les huisseries isophoniques,
· les huisseries des portes DAS double action recevront un ferme porte intégré dans le linteau technologie dite « pivot-linteau ».
· L'étanchéité des portes étant du type renforcée, l'huisserie sera pourvue d'un joint en fond de feuillure.

Portes à âme pleine
Toutes les portes seront à âme pleine, constituées comme suit :
Ouvrant(s) à âme pleine en panneaux de particules de forte densité, stratifiés sur les deux faces d'usine, teinte au choix du maître d'ouvrage, selon descriptions particulières ci-après.

Équipement - quincailleries :
Les blocs portes seront équipés, suivant leur destination et description particulière :

Serrures et gâches
Serrures du type à larder monopoint. Les coffres seront réversibles sans démontage, avec ½ tour bombé, axes à 50 mm, pourvus de trous de passage des vis de fixation des rosaces ou plaques de béquilles.
Il sera prévu les gâches plates à intégrer dans le dormant lorsque celui-ci est en bois.

Béquilles
Béquilles et garnitures en laiton de type LOTUS et rosace de fonction LINK Bassa des Ets OLIVARI



Ferme porte
Ils seront de marque VACHETTE BEZAULT type « Série BGV » ou DORMA Série TS ou équivalent, dont PV à fournir par le titulaire du présent lot, en équipement sur les portes coupe-feu seulement (afin d'assurer la fonction CF de l'ensemble). Bras à coulisse, le tout étant multi force réglable. Installation sur chaque vantail lorsqu'il s'agit de portes à 2 vantaux ainsi que sur les menuiseries des locaux non climatisés.

Sélecteur de vantaux
Ils seront du type « 43 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installé sur l'huisserie.

Crémone type « pompiers »
Elles seront du type « 335 » de chez VACHETTE BEZAULT ou équivalent, installée sur le vantail semi fixe.

Butées de porte
Butoir de porte en laiton de type SECTOR des Ets OLIVARI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox, Ø20x32mm



Cylindres :
Les cylindres installés seront du type « V5 » de chez VACHETTE BEZAULT ou de qualité et de niveau de sécurité d'accès

équivalents.
L'entrepreneur fournira un jeu de trois clés par cylindre; ces cylindres seront installés suivant l'organigramme établi conjointement par le maître d'ouvrage et le titulaire du présent lot.
Paumelles en nombre suffisant de 160 ou 140. (4 paumelles minimum sur les portes à âme pleine).
Les portes en va-et-vient devront être équipées de dispositif de fermeture avec amortissement conforme à la norme NF EN 1154 (FP à pivots)

Y compris toutes sujétions de fixations, adaptations, calfeutrements, etc…

NOTA : L'entreprise devra fournir avant toute exécution le procédé qu'elle mettra en œuvre par des plans, détails, notes de calculs, etc…

2.1 Blocs-porte à 1 vantail

2.1.1 Sans exigences

2.1.1.1 *Porte intérieure plein cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Si.010c***

2.1.1.2 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.010d*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent

- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.010d

2.1.1.3 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.014a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :

- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.014a

2.1.1.4 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.015b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.015b

2.1.1.5 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.00 x 2.07m ht - Ci.008a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1000 x 2070ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute

- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.008a

2.1.1.6 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.008b

2.1.1.7 *Porte intérieure pleine cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Ci.008c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Ci.008c***

2.1.1.8 *Porte intérieure pleine sous tenture - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.112a*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure batteuse à carré

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Si.112a***

2.1.1.9 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Ci.105b***

2.1.1.10 *Porte intérieure pleine - Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm

- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure à condamnation
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- Sans exigences

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Ci.105c

2.1.2 E30 - PF 1/2H

2.1.3 EI30 - CF 1/2H

2.1.3.1 *Porte intérieure CF 1/2h cintrée - Dim: 1.03 x 2.30m ht - Si.013a*

Bloc porte âme pleine 1 vantail cintré des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour façon de cintrage
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2300ht
- Sujétion pour façon de cintrage
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.013a

2.1.3.2 *Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020b*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 930 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m
- Exigence acoustique

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.020a

2.1.3.3 *Porte intérieure CF 1/2h sous tenture - Dim: 0.93 x 2.10m ht - Si.020c*

Bloc porte âme pleine sous tenture à 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Sujétion pour pose sous tenture
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 930 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm

- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.020c

2.1.3.4 *Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 0.70 x 2.10m ht - Si.113c*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 700 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Serrure batteuse à carré

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :

- Si.113c

2.1.3.5 *Porte intérieure CF 1/2h- Dim: 1.03 x 2.20m ht - Ci.105d*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : vernis

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2200ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- Placage bois mis en cire

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type A
- Serrure avec cylindre électronique avec authentification par badge
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent
- Contrôle d'accès

Exigence au feu :
- EI30 / CF1/2h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- ***Ci.105d***

2.1.4 EI60 - CF 1H

2.1.4.1 *Porte intérieure CF 1h - Dim: 1.03 x 2.10m ht - Si.007b*

Bloc porte âme pleine 1 vantail des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

Huisserie :
- Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent
- Finition : à peindre

Vantaux :
- Dimensions : 1030 x 2100ht
- Épaisseur 40 mm
- Cadre bois européen
- Joint intumescent en traverse haute
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 21kg/m

Parement / Finition :
- A peindre aux 2 faces

Équipement - quincailleries :
- 3 ou 4 paumelles de 130
- Poignées de type B
- Serrure à larder avec cylindre européen double entrée
- Ferme porte DORMA Série TS ou équivalent

Exigence au feu :
- EI60 / CF1h

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans architecte et nomenclature des portes intérieur du carnet TAU-DCE2-NOM-001 pour les blocs-portes repérés :
- Si.007b

2.1.5 Bloc-porte à 2 vantaux

3 FACADES ET PORTES DE GAINESTECHNIQUES

3.1 *Façade gaine technique*

Façade de gaines technique de type BLOCS-GAINES EI30 TECHNI DECO des Ets MALERBA ou équivalent comprenant les caractéristiques principales suivantes :

· Huisserie :
- Huisserie/bâti 4 faces en PIN LCA ; européen ou exotique de section mini 74 x 58 (selon mise en œuvre) + Traverse intermédiaire entièrement démontable et invisible sur le bloc gaine + joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air
- Recouvrement une face côté ouverture

· Vantaux :
- Décrit ci-après
- Épaisseur 41 mm Cadre bois exo ou européens; + 2 fibres MDF prépeintes
- Feuillure de battement avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air

Impostes entièrement démontables dans le même plan que les ouvrants avec joint intumescent sur la traverse basse

· Parement :
- Finition à peindre 1 face

· Exigence au feu :
- EI30 - CF1/2H

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
C(RDC)06 / C(R+1)05

4 PARQUET

4.1 Support et sous-couche

4.1.1 *Sous-couche acoustique*

Fourniture et pose d'une sous-couche acoustique mince de type Vélaphone® Fibre 22 des Ets SOPREMA ou équivalent

Composition :
- Matelas de non-tissé de polyester sous un support bitumé.
- Epaisseur : 3,4mm
- Dimensions : 20 x 1,07 m (20 m² utiles)

- Poids du rouleau : Environ 11,5 kg
- Résistance thermique 0,100 m².K/W

Réduction du bruit :
- ΔLw : 21 dB

Mise en œuvre suivant les prescription du DTU 51.11

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Au droit du parquet décrit ci-après

4.2 Parquet chêne

4.2.1 *Habillage rampe en parquet*

Fourniture et pose de parquet en chêne massif de type Chêne Fumé Harmony des Ets JUNCKERS ou équivalent sur l'ensemble de la rampe, de son palier au et sur ses joues bois, sur platelage bois.

Composition :
- Platelage bois type CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Jupe d'habillage périphérique en CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Fixation vissée sur ossature métallique fournis par le lot serrurerie

Caractéristiques :
- Dimensions lames : Larg.129xLong.3700xEp.21.8mm
- Parquet en bois massif de type chêne
- Effet chêne fumé avec aspect de surface brossée
- Chaque lame est composée de deux frises assemblées par une double queue d'aronde.
- Les lames sont assemblées par rainure et languette sur les 4 faces
- Finition: Au choix de l'architecte, soit Brut, Huilé ou Verni ultra-mat

Pose sur sous couche acoustique décrite ci-avant
Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
Nettoyage et protection du revêtement jusqu'à la réception du chantier.
Seuils assortis au droit des changements de nature de revêtements.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'Art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :
- Détail N°07 du carnet TAU-DCE2-DET-003

4.2.2 *Habillage des marches et contremarches*

Fourniture et pose de parquet contrecollé en chêne de type Chêne Fumé Harmony des Ets JUNCKERS sur platelage bois ou équivalent

Composition :
- Ensemble marches et contremarches de type CTBH P5 / épaisseur: 22mm
- Fixation vissée sur ossature métallique fournis par le lot serrurerie

Caractéristiques :
- Dimensions lames : Larg.129xLong.3700xEp.21.8mm
- Parquet en bois massif de type chêne
- Effet chêne fumé avec aspect de surface brossée
- Chaque lame est composée de deux frises assemblées par une double queue d'aronde.
- Les lames sont assemblées par rainure et languette sur les 4 faces

- Finition: Au choix de l'architecte, soit Brut, Huilé ou Verni ultra-mat
- Sujétion pour profil de marches de type A

Pose sur sous couche acoustique décrite ci-avant
Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
Nettoyage et protection du revêtement jusqu'à la réception du chantier.
Seuils assortis au droit des changements de nature de revêtements.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :
- Détail N°07 du carnet TAU-DCE2-DET-003

5 CLOISONS SPECIFIQUES

5.1 *Cloison de sanitaires*

Fourniture et mise en œuvre de cloisons sanitaires type Classiccell des Ets KEMMLIT ou équivalent

Matériau :
Panneaux composites de 42mm d'épaisseur constitués d'une enveloppe métallique en acier, aluminium ou inox de 0.8mm d'épaisseur, RAL au choix de l'architecte.

Configurations et hauteur :
Montage au sol avec piètements sous les meneaux et profilé stabilisateur disposé en cimaise sur la façade
Hauteur totale maximale : 2800mm incluant 80 à 215mm de garde au sol

Profilés :
Tous les profilés sont en aluminium anodisé satin et arrondis (rayon de 2mm) afin de garantir une sécurité maximale.
Profilés stabilisateurs de section 54x43mm disposés en cimaise sur la façade et les refends d'extrémité.
Profilés en U pour l'assemblage des meneaux de façade et refends sur les murs d'extrémité et de fond.

Paumelles :
Les portes sont équipées de 2 à 3 paumelles indégondables à 3 rouleaux en aluminium anodisé satin avec un axe en acier inoxydable.
Elles présentent un diamètre de 20mm, une longueur de 145mm et sont fixées aux portes et meneaux par 6 vis.
Chaque porte dispose d'une paumelle équipée d'un ressort en inox pour un retour automatique de celle-ci.

Piètements:
Piètements en aluminium anodisé satin de 20mm de diamètre avec plaque de fixation au sol en acier inoxydable et vis sans fin pour un ajustement optimal.
Un chapeau plat en aluminium anodisé satin vient recouvrir la plaque de fixation au sol et peut être aisément surélevée pour des questions d'entretien.

Verrous et garnitures de porte:
Verrouillage des portes par système à 2 pennes métalliques avec poignée en L et verrou avec indicateur en façade rouge/blanc (occupé/libre) en aluminium anodisé satin.

Accessoires :
Les portes seront équipées d'une patère en face intérieure de cabine.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, en séparatif des cabines sanitaires

6 OCCULTATIONS

6.1 *Voilage M2*

Fourniture et pose de voilage sur-mesure en séparatif comprenant :

Composition :

- Rail rideau type DS fixé entre profils du plafond tendu BARRISOL et de l'écran de cantonnement à la charge de la MOE ACMH
- Voilage, à minima M2, au choix de l'Architecte
- Dimension: 4200 mm ht
- Manœuvre manuelle

Compris toutes sujétions d'accessoires, de mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, en séparatif du salon de thé et de la circulation suivant repères :

- Détail N°05 et 06 du carnet TAU-DCE2-DET-003

7 OUVRAGES DIVERS

7.1 Plinthes

7.1.1 *Plinthes bois massif*

Fourniture et pose de plinthes en bois massif composée de :

Caractéristiques :

- Epaisseur 12 mm
- Hauteur : 68 mm
- Pose : par collage, tous les angles saillants seront à coupe d'onglet
- Type de bords : carrés
- Finition : à peindre

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnets de détails architecte, et notamment au droit des locaux non carrelés recevant un nouveau cloisonnement

7.2 Protection murale

7.2.1 *Protection murale type Acrovyn / Dim: 120cm ht*

Fourniture et mise en œuvre de pare-chocs muraux de type Acrovyn® des Ets CS France ou équivalent

Composition :

- Hauteur : 1200 mm
- Longueur : 2400 mm
- Epaisseur : 2 mm
- Matériau : PVC antibactérien classé M1 (Bs2d0)
- Aspect de surface : lisse avec quelques rainures décoratives
- Fixation : sur clip en aluminium ou en option sur rail en aluminium continu
- Moulures, profils de finition et protection d'angles suivant recommandation du fabricant

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnets de détails architecte, et notamment au droit des locaux suivants :

- Logistique de proximité C(R+1)07 et C(R+1)08.

7.3 Accessoires

7.3.1 *Patères simples*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À visser
- Largeur (mm) : 100 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 1
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 0.27 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Sanitaires public PMR / S (RDC)15

7.3.2 *Patères doubles*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À fixer
- Largeur (mm) : 270 mm
- Hauteur (mm) : 55 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 2
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 0.59 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Bureau Boutique / S (RDC)10

7.3.3 *Patères quintuples*

Fourniture et pose de patère murale à fixer de type Sherwood des Ets MANADE ou équivalent

Caractéristiques techniques :

- Type : À fixer
- Largeur (mm) : 780 mm
- Hauteur (mm) : 100 mm
- Matériau : Acier + bois hêtre
- Nb de patères : 5
- Patère coloris : Hêtre
- Poids (kg) : 1.54 kg
- Origine produit : Fabriqué en France
- Garantie client : 3 ans
- Poids maxi supporté (kg) : 9 kg
- Produit recyclé (%) : 30 %
- Emballage recyclé (%) : 70 %



Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Repos Personnel / S (RDC)09

7.3.4 *Miroirs des sanitaires*

Fourniture de miroirs glace argentée sur support MDF avec cadre inox brossé, de forme ronde.
Dimensions suivant plans et détail architecte.
Fixation collée.

Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnets de détail architecte, au droit des espaces tampons des sanitaires

7.3.5 *Butée de porte*

Toutes les portes auront une butée de porte vissée.

Butoir de porte en laiton de type SECTOR des Ets OLIVARI ou équivalent, chevillé au sol, vis tire-fond en inox, Ø20x32mm



Localisation / Concerne :

Suivant nomenclatures des portes, au droit de l'ensemble des blocs-portes décrites ci-avant